



# Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

## Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL DU VENDREDI 11 décembre 2009

**Présents :** Joël BENOIT, Robert BLOT, Chantal BRIERE, Patrice CHARLET, Philippe DANIEL, Denis FOLOPPE, Bruno JOLY, Agnès LARGILLET, Chantal MAMICH, Peters REYNOLDS, Christian ROBILLARD, Frédéric VAUTIER, Christian VERROLLES.

**Absent excusé :** Pierre DUPRE.

**Absent non excusé :** Jean-Charles DEMARES.

La séance est ouverte à 20h30.

#### BILAN MANDAT FIN DE PREMIERE ANNEE

Le Président prend la parole pour nous faire part de sa satisfaction d'être à la tête d'un CD si dynamique et se félicite des résultats obtenus par les archers Seinomarins sur tous les championnats de France. Il déplore juste le peu de réussite de l'équipe engagée au championnat de France 3D en espérant un meilleur classement pour les saisons à venir. Il donne ensuite la parole aux membres présents pour un rapide tour de table.

Tous sont satisfaits de l'année qui vient de s'écouler, mais regrettent les critiques dont ils font l'objet sur internet. Cette situation est peut-être due à un manque de communication ou à une mauvaise communication de notre part sur le site en ligne du CD. Nous essaierons dans le futur d'alimenter un maximum le site afin que chacun y trouve ce qu'il veut. Je vous rappelle l'adresse du site : <http://arc76.net/>

#### VALIDATION DU REGLEMENT DU CHALLENGE SEINO MARIN

Suite au vote lors de la réunion des Présidents du 05 décembre 2009 concernant le nouveau règlement par 28 voix pour sur 28 clubs présents, le Comité Directeur se devait à son tour de ratifier le vote des Présidents. A l'unanimité des membres présents, le nouveau règlement est adopté. Il rentre en vigueur pour la saison en cours sous l'appellation: **Challenge du Comité Départemental**. Le changement de nom est dû au fait que l'utilisation du nom Seinomarin nous est interdit par le Département. Comme dans le passé, P. Charlet est chargé d'établir le classement des clubs, il sera mis en ligne dès que possible ainsi que le règlement (voir en annexe).

#### CALENDRIER ARBITRAGE EXTERIEUR

B. Joly nous donne lecture du calendrier extérieur pour validation des arbitrages. Il nous fait part de son étonnement suite à une visite sur le site de la Ligue, car les différents Championnats du CD sont placés alors que le Comité Directeur ne les a pas approuvés. Il demande à C. Verrollès s'il est au courant, Christian répond négativement et se charge de se renseigner auprès de la Ligue pour éclaircir ce mystère. Après proposition de Bruno, des dates sont adoptées pour les différents Championnats et le calendrier est accepté à l'unanimité (voir en annexe).

#### MODE DE SELECTION DES EQUIPES DEPARTEMENTALES SALLE & NATURE

Afin que tous les archers du Département soient égaux, le Comité Directeur décide de ne plus appliquer un coefficient multiplicateur de 2 à la finale salle du CD. Car dans le passé, les équipes ont parfois dû se passer d'archers qui, pour des raisons louables, ne participaient pas au championnat final en salle. Maintenant, les trois meilleurs scores de la saison en cours seront retenus pour être sélectionnés. Cette mesure est applicable dès maintenant, il en est de même pour les parcours et toutes les autres disciplines sur blasons Anglais.

#### POINT FINANCIER & PREVISIONNEL 2010

Société Générale au 11/12 : 16 695,87 €

Caisse d'Epargne (compte courant) au 11/12 : 3 710,07 €

Caisse d'Epargne (Livret A) au 11/12 : 3 054,29 €

#### RECAPITULATIF DES PROJETS 2009

Fiche Projet	Intitulé Projet	Cout Prévisionnel Projet	Estimation Participation Département	Cout Réalisé Projet	Réalisation Projet
1	Formation	4 800 €	1 440 €	4 603,09 €	Non Terminé
2	Arbitrage	4 960 €	1 600 €	3 394,45 €	Non Terminé
3	Jeunes	3 340 €	600 €	3 366,78 €	Terminé
4	Compétitions	8 550 €	2 800 €	8 675,68 €	Terminé
5	Parcours	2 160 €	500 €	2 205,48 €	Terminé
<b>TOTAUX</b>		<b>23 810 €</b>	<b>6 940 €</b>	<b>22 545,48 €</b>	



# Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

## Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Chantal Mamich prend la parole pour nous expliquer pourquoi deux actions ne sont pas terminées.

**Formation** : Il reste des actions en cours et toutes les factures ne sont pas réglées

**Arbitrage** : Toutes les actions ont été réalisées : afin de coller au plus près du budget prévisionnel 2009, il est décidé d'acheter un polo d'arbitre pour tous les arbitres en activité avant la fin de l'exercice comptable 2009. B. Joly est chargé de cette mission auprès de la Fédération.

De même dans le cadre du plan de structuration des associations, nous avons en projet l'achat de cibles 3D pour un montant de 4 859 € ce qui représente environs 20 cibles, C. Verrollès est chargé du dossier par le Comité Directeur.

C. Robillard demande la parole pour informer les membres du Comité Directeur qu'il y'a une modification à apporter au règlement intérieur du CD concernant la date de clôture de l'exercice comptable qui est resté au 30 septembre, sauf que depuis l'assemblée générale de 2008, nous avons opté pour une comptabilité annuelle et non plus par saison sportive. Conformément à l'article IV du règlement, les membres du comité directeur ratifient le changement de date. Le secrétaire général est chargé de réécrire le règlement et de le diffuser dans les clubs.

**RAPPEL** : Pour les retardataires, le CD rembourse 50 € sur les frais engagés par les clubs pour le recyclage arbitre, vos demandes sont à transmettre avec les justificatifs à R. Blot **avant le 31 décembre 2009**

<b>PREVISIONNEL DES PROJETS 2010</b>				
<b>Fiche Projet</b>	<b>Intitulé Projet</b>	<b>Cout Prévisionnel Projet</b>	<b>Estimation Participation Département</b>	<b>Cout Réalisé Projet</b>
1	Formation	6 600 €		
2	Compétitions	7 900 €		
3	Jeunes	5 420 €		
<b>TOTAUX</b>		<b>19 920 €</b>	<b>10 180 €</b>	

Suite à une rencontre entre le représentant du Département Mr. Vauchel, le Président R. Blot et la Trésorière C. Mamich le 09 décembre pour présenter le budget prévisionnel 2010, le Département avait demandé une baisse des budgets associatifs qui avait déjà été anticipée par Chantal et les Présidents des commissions lors de l'établissement de celui-ci. Notre prévisionnel a été bien accepté par Mr. Vauchel qui le défendra auprès des élus du Département.

Dans le cadre du plan de structuration des associations, nous avons aussi déposé une demande pour l'achat d'un second chrono tir pour un montant de 3 289,50 €.

### ASSEMBLEE GENERALE 2010

Le Président demande aux Présidents des commissions de fournir au secrétaire général les rapports avant le 15 janvier 2010. C. Verrollès nous signale que les archers de PREAUX feront l'inauguration officielle de leur pas de tir en extérieur le 13 février 2010, jour de l'assemblée générale du CD et ils invitent tous les archers à participer à cette manifestation à partir de 14h00 ; L'assemblée générale se déroulera ensuite dans le même lieu à partir de 15h00 et se clôturera par un repas pris en commun le soir (25 € par personne, voir en annexe le menu).

### MANIFESTATIONS PRINTEMPS SPORT-NATURE

Le Président nous donne lecture d'un courrier reçu du Département concernant ces manifestations. Il nous informe que les clubs retenus seront contactés directement par le représentant du Département.

### QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES

- **Formation** : A. Largillet nous informe de la défection de deux jeunes archers de la préfilère jeune. Il y'a donc deux places disponibles. Demande de C. Robillard de mettre en ligne la trame type des formations dispensées par la Ligue.
- **Arbitre** : Sept arbitres en formation, les résultats des dernières formations sont en attentes. Demande de B. Joly de réunir les Présidents des clubs avant la date d'ouverture des inscriptions en ligne des compétitions, date retenue le samedi 20 mars 2010 à partir de 15h00 lieu à définir. Il nous informe de modifications importantes du règlement Handisport.
- **Licence** : La Fédération envisageant de créer de nouvelles licences, le comité directeur proposera à l'assemblée générale de fixer le montant de la part du CD à 25% de la cotisation Ligue pour toutes les licences FFTA. La part CD sur les licences en ce moment est en moyenne à 26,6%
- **Championnat Départemental en salle** : Le club de GRAVENCHON demande s'il est possible d'augmenter le prix de la participation à la finale qui a été fixé à 5 € lors d'une assemblée générale du CD. Les membres du comité directeur proposent de ne pas augmenter la participation pour cette saison et de soumettre cette question à l'assemblée générale 2010.



# Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

## Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

- 
- Podiums aux championnats de France : N'oubliez pas de faire parvenir à P. Charlet les résultats de vos archers dans les championnats de France. Nous vous rappelons que le CD récompense les podiums de ces compétitions à hauteur de :
    - ▣ Champion de France : 100 €
    - ▣ Vice-champion : 80 €
    - ▣ Troisième : 60 €

**La prochaine réunion aura lieu le vendredi 29 janvier 2010 à partir de 19h00 au CRJS de YERVILLE**

La séance est levée à 23h45.



*Les membres du comité directeur vous souhaitent à tous de bonnes fêtes de fin d'année*



Le Président,  
Robert BLOT

Le Secrétaire général,  
Christian ROBILLARD